



## Inscription à l'étude surveillée du CP au CM2

Pour que votre enfant bénéficie de l'étude surveillée, il lui faut être inscrit. Cette étude n'est pas obligatoire mais les enfants inscrits le sont pour l'année sauf exception (un mot signé des parents sera exigé).

*Si exceptionnellement l'étude ne peut être assurée par l'enseignant de service (réunion, rendez-vous...), les élèves sont gardés gratuitement à la garderie jusqu'à 17h15.*

L'étude surveillée a lieu le soir de 16h45 à 17h15 côté primaire.

Les parents doivent venir les chercher à 17h15 côté primaire (aucun enfant ne sortira avant l'heure).

Les enfants qui n'auront pas été récupérés à 17h15 seront gardés côté maternelle à la garderie.

Merci de rapporter le coupon ci-dessous pour vendredi 6 septembre.

Les enseignants.

.....  
Je soussigné(e) : Nom:.....Prénom:.....

- souhaite inscrire mon enfant à l'étude le : .....

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI (1)

- l'enfant sera récupéré (1):

à 17h15

à la garderie côté maternelle.

(1) Cochez les réponses choisies.

SIGNATURE DES PARENTS: